

SECTION 1 • IDENTIFICATION DU PRODUIT

APPELLATION COMMERCIALE **NETTOYANT LIQUIDE**

ULTRASONIQUE_DISCONTINUE

NUMÉRO DE PRODUIT ANAMET 268-X

APPELLATION CHIMIQUE

FABRICANT / FOURNISSEUR ANAMET ADRESSE

C.P. 538

BOUCHERVILLE, QUÉBEC, J4B 6Y2

NUMÉRO DE TÉLÉPHONE (450) 646-1290

TÉLÉPHONE D'URGENCE CANUTEC (613)-996-6666

SECTION II • COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTES

Caractérisation chimique. Description	Numéro CAS	%	OSHA PEL (mg/m³)	ACGIH TLV (mg/m³)
Éther d'éthylèneglycol et de Monobutyle.	111-76-2	<7	25	25
Métasilicate de sodium.	6834-92-0	<7	15	15

NOTE: Les ingrédients sont listés dans l'inventaire TSCA des substances chimiques. Ceux qui ne sont pas identifiés, sont jugés non-dangereux.

SECTION III • CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'ébullition	100 °C	Pression de vapeur	Non
en °C	(212°F)	(mm Hg)	disponible.
Point de fusion	Non	Densité de vapeur	Non
en °C	applicable.	(Air = 1)	établi.
Densité	1.07	Taux d'évaporation	Non
(Eau = 1)		(Acétate de butyle= 1)	établi.
Solubilité dans l'eau	Soluble.		
Aspect et odeur	Rouge clair / neut	re.	

Date de révision: Janvier 2012 FICHE SIGNALÉTIQUE / NETTOYANT LIQUIDE ULTRASONIQUE_DISCONTINUE



Point d'ignition	Aucun selon les méthodes standardisées		
Limites d'inflammabilité	LEL Non disponible. UEL Non disponible.		
Extincteurs	Jets d'eau, mousse, extincteurs secs CO ₂ . Garder les contenants exposés au frais en les arrosant.		
Procédures spéciales d'extinction	En cas d'incendie, utiliser un appareil de respiration automne approuvé MSHA/NIOSH ainsi que des vêtements de protection adéquats.		
Feux spéciaux et risques d'explosion	Monoxyde et dioxyde de carbone, autres gaz irritants. Ces derniers peuvent inclure des composantes toxiques.		

SECTION V • RÉACTIVITÉ

Stabilité	Stable.
Conditions à éviter	Les agents oxydants.
Incompatibilité	Les agents oxydants.
Produits dangereux de décomposition	Non établi.
Polymérisation dangereuse	Non susceptible à la polymérisation.

SECTION VI • PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

A - PREMIERS SOINS

Yeux	Rincez à la solution oculaire ou de l'eau propre, tenant les paupières séparés
ICUX	pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux
Peau	Enlever les vêtements contaminés et laver immédiatement les régions affectées
	avec de l'eau. Si des symptômes apparaissent (irritation, boursouflage,
	ampoules), consulter une expertise médicale.
Inhalation	Transporter le patient hors de la zone d'exposition, le garder au chaud et au
	repos. Obtenir immédiatement une assistance médicale.
Ingestion	Faire vomir. Laver la bouche avec de l'eau. Ne rien faire avaler à une personne
	inconsciente. Contacter un médecin.
B -INFORI	MATION TOYICOLOGIOUE

B -INFORMATION TOXICOLOGIQUE

VC	DIES D'ACCÈS PRINCIPALES: Inhalation, Ingestion, la peau et les yeux.
• EXPOSI	TION À COURT TERME
Yeux	Irritation des yeux.
Peau	Peut sensibiliser la peau lors du contact. Irritant pour la peau. L'exposition
	prolongée et/ou répétée peut causer des dermatites.
Inhalation	Peut Irriter le système respiratoire.
Ingestion	Faible toxicité orale.

Date de révision: Janvier 2012





Cancérogène	Aucun ingrédient listé par IARC, ACCGIH, NTP et OSHA comme étant cancérogène.		
Effets tératogènes, mutagènes et/ou autres effets sur la reproduction	Il n'y a aucune raison de croire que le produit représente un risque mutagène pour l'homme. Cette conclusion se base sur des études faites sur des animaux, des études sur les effets mutagènes, ainsi que sur des études épidémiologiques pertinentes.		
Sensibilité épidermique	Peut sensibiliser la peau (allergies).		
Sensibilité respiratoire	Non disponible.		
Matériaux synergiques	Non disponible.		

SECTION VII • PRÉCAUTIONS À SUIVRE PROTECTION PERSONNELLE

Protection de la vue, du visage, des mains	Le port d'une protection pour les yeux (lunettes de protection chimique/bouclier facial) est recommandé. L'utilisation de gants appropriés (PVS/Laminé de Polyéthylène ou gants PVA) est aussi recommandée. Les gants doivent être changés régulièrement ou lorsqu'ils ont été exposés de façon excessive au produit.
Protection	Utiliser une protection respiratoire adéquate si l'exposition risque de dépasser
respiratoire	les limites occupationnelles. Un masque avec filtre de type A approprié peut
•	être adéquat. Dans l'éventualité de la formation de hauts niveaux de vapeur,
	l'utilisation d'un équipement respiratoire autonome serait requise.
Ventilation	Fournir une ventilation adéquate, incluant une ventilation locale pour s'assurer
	de ne pas dépasser la limite définie d'exposition occupationnelle.
	Des considérations doivent être données à la planification des procédés de
	travail et des temps d'exposition qui en découlent. Ceci pour mieux déterminer
	le type de protection à adopter.
Ouïe	En accord avec OSHA 1910-215.
HMIS	Santé: 2 Inflammabilité: 1 Réactivité: 0

SECTION VIII • 1	MESURES PRÉVENTIVES (FUITES ET/OU DÉVERSEMENTS)		
En cas de fuites	S'assurer d'une protection personnelle adéquate (avec protection		
ou de déversements respiratoire) lors de la récupération des déversements. Empêcher la			
	fuite de matériel dans les drains.		
Élimination	Doit être disposé selon les normes municipales, provinciales et/ou		
des résidus	fédérales. Incinérer sous des conditions contrôlées et approuvées.		

Date de révision: Janvier 2012 FICHE SIGNALÉTIQUE / NETTOYANT LIQUIDE ULTRASONIQUE_DISCONTINUE



1	//		1
(()	ANA	MET	7)
11	1		
	1111		/

SECTION IX • MANU	ITENTION ET ENTREPOSAGE
-------------------	-------------------------

	Entreposer dans des endroits frais et bien ventilés; de préférence sous les 25°C (77°F).	
Manutention	Éviter le contact avec les yeux et la peau.	
Classification Relative à l'expédition	 Dénom. d'exp. DOT: Liquide corrosif, basique, inorganique, N.O.S, 8, II. Dénom. d'exp. TDG/UN: Liquide corrosif, basique, inorganique, N.O.S, 8, II. Numéro UN: UN3266 	
•DOT∙ Classes de	 Classe de danger: Non établi. Groupe d'emballage: Non établi. Exemption TDG: Non établi. Étiquette: Liquide corrosif. 	
danger HMIS	Classe IATA: Non établi. Classe IMDG: Non établi. Santé: 2 Inflammabilité: 1 Réactivité: 0	

SECTION X • INFORMATION RELATIF À L'ÉCOLOGIE

Impact environnemental	Ce produit est très soluble dans l'eau et il possède un faible
et Distribution	potentiel de bioaccumulation. Il est prévu que ce produit
	possède une bonne mobilité dans les sols.
Persistance et Dégradation	Biodégradable.
Toxicité	Non établie.
Impact des effluents traités	Ce produit est substantiellement retiré lors des procédés de
-	traitement biologiques.

SECTION XI • INFORMATION RÈGLEMENTAIRE

RÈGLEMENTATIONS EC:

TSCA STATUS: Compris dans l'inventaire du contrôle des substances toxiques. CERCLA REPORTABLE QUANTITY: Aucune.

SARA TITLE III

- Section 302: Aucun.
- Section 311/312: Aigu, Feu.
- Section 313: Aucun.

STATUS RCRA: Non règlementé.

RÈGLEMENTATIONS CANADIENNES:

Classification E, Liquide corrosif.

Date de révision: Janvier 2012 FICHE SIGNALÉTIQUE / NETTOYANT LIQUIDE ULTRASONIQUE_DISCONTINUE



Anamet Inc. décline toute garantie exprimée ou implicite quand à la commercialisation du produit au fait qu'il convient à un usage quelconque, en égard du produit ou des renseignements fournis. Toute l'information figurant dans la présente fiche repose sur des données auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que cette information soit présumée exacte, Anamet Inc. ne fait aucune représentation concernant son exactitude ou son intégralité. Comme les modalités d'utilisation du produit ne sont pas du ressort d'Anamet Inc. les utilisateurs ont par conséquent la responsabilité de vérifier si le produit convient à l'usage particulier auquel il est destiné. Ils doivent de plus assumer tous les risques associés à l'utilisation, la manipulation et l'élimination du produit, ainsi que ceux découlant de la publication, de l'utilisation ou de la fiabilité des renseignements présentés dans la présente. Cette information porte uniquement sur le produit faisant l'objet de la présente fiche et ne s'applique pas à son utilisation en combinaison avec d'autres matières ou dans tout autre procédé.

Date de révision: Janvier 2012 FICHE SIGNALÉTIQUE / NETTOYANT LIQUIDE ULTRASONIQUE DISCONTINUE





TERMINOLOGIE

ACGIH: American Conference of Governmental Industrial Hygienists

CAS: Chemical Abstract Service

CFR: Code of Federal Regulations (Transportation in U.S.A.)

DOT: Department of Transportation (USA)

DSL: Domestic Substance List

HMIS: Hazardous material information sheet

IARC: International Agency for Research and Cancer

LC: Lethal Concentration

LD: Lethal Dosage

MSHA: Mine Safety and Health Administration (USA)

NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (USA)

NTP: National Toxicology Program (U.S.A.)

OSHA: Occupational Safety and Health Administration (USA)

PEL: Permissible exposure limit.

STEL: Short term exposure limit.

TDG: Transportation of Dangerous Goods

TLV: Threshold limits value.

TSCA: Toxic Substances Control Act

TWA: Time-weighted average

USEPA: United States Environmental Protection Agency

WHMIS: Workplace Hazardous Materials Information System

Date de révision: Janvier 2012

FICHE SIGNALETIQUE / NETTOYANT LIQUIDE ULTRASONIQUE_DISCONTINUE